



## URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur **Stéphan BODELET** [REDACTED]

Le terrain concerné est situé Rue des Prunelles, 2 à 6792 AIX-s-CLOIE, et cadastré 3e division, section B, numéros 1465 M et 1469 L.

Le projet consiste en **transformation d'une habitation**, et présente les caractéristiques suivantes :

**Motif(s) de l'annonce de Projet** : *Écarts au Guide Communal d'Urbanisme* :

- \* Éclairage non direct dans les parties sanitaires ;
- \* Ton des menuiseries : gris anthracite ;
- \* Souche des cheminées en inox ;
- \* Baies à tendance horizontale.

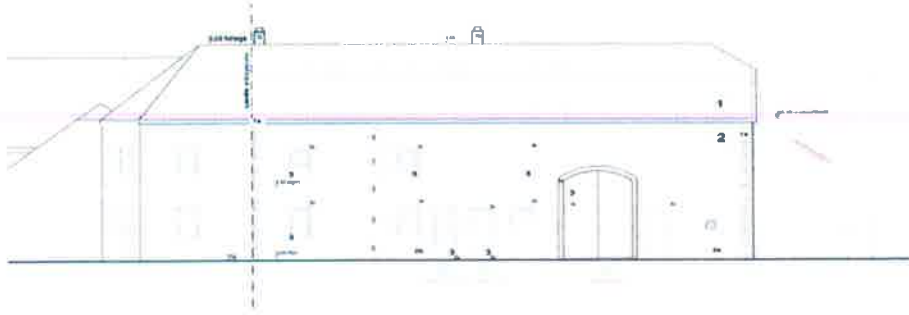
Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service urbanisme, Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10, mail : [urbanisme@aubange.be](mailto:urbanisme@aubange.be), dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

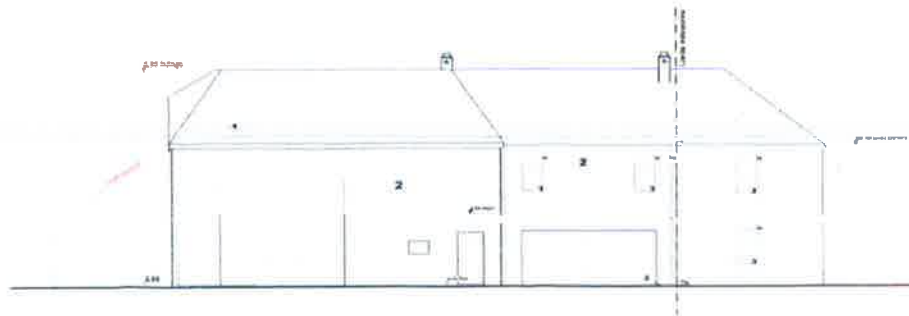
**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 23/06/2026 au 07/07/2026 au Collège communal (référence du dossier 104/26)** : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 17/06/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- ▶ soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus
- ▶ par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@aubange.be](mailto:urbanisme@aubange.be)

## Situation projetée



*Façade avant*



*Façade arrière*